

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BAC PRO - Conducteur routier de marchandises

BAC PRO - Conducteur routier de marchandises

Code de la fiche :
RNCP40706

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche

🔍 Aide en ligne

🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel



Nomenclature
du niveau de qualification

Niveau 4



Code(s) NSF

311 : Transports, manutention, magasinage



Formacode(s)

31827 : Transport marchandise



Date de début des
parcours certifiants

01-09-2025



Date d'échéance
de l'enregistrement

31-08-2030

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-



Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « conducteur routier de marchandises » intervient dans tout type d'entreprise de transport de marchandises.

Il se destine au transport de marchandises générales et spécifiques sur des longues distances (nationaux et internationaux) pour le compte d'entreprises de transport. Il peut être amené à travailler sur de longues durées, le week-end, les jours fériés, de nuit et son activité implique souvent un éloignement du domicile pendant plusieurs jours. Il peut être amené à franchir des frontières et être confronté à la réglementation des transports internationaux et une diversité de situations professionnelles nécessitant l'aptitude à s'exprimer en langue vivante étrangère, généralement l'anglais. Il prend en charge un lot ou plusieurs types de marchandises générales ou spécifiques à transporter en toute sécurité. Il optimise le plan de chargement et veille à la répartition des charges. Il peut être amené à modifier son itinéraire en fonction des contraintes de l'exploitant. En cas de difficulté, en lien avec l'exploitant et le client, les modalités de livraison sont négociées.

Il utilise des véhicules « porteurs » pour lesquels le permis de conduire de catégorie C est exigé et des ensembles de véhicules pour lesquels le permis de conduire de catégorie CE est exigé.

La formation inclut la préparation et le passage du permis de conduire de catégorie CE (en amont, les catégories B et C sont préparées et passées dans le cadre du diplôme).

Le contexte professionnel du transport de marchandises générales et spécifiques se caractérise donc par :

- une grande diversité de marchandises à transporter ;
- une préoccupation permanente d'un chargement, d'une conduite et d'une livraison en toute sécurité et conforme aux réglementations en vigueur ;
- des compétences en évolution constante au service de la qualité et des enjeux économiques et environnementaux du transport de marchandises ;
- une relation clientèle optimale et à fidéliser ;
- l'usage de technologies de plus en plus performantes ;
- l'emploi de vecteurs d'information et de communication actuels et performants ;
- l'image d'une profession citoyenne et responsable.

Activités visées :

Le diplôme de baccalauréat professionnel « conducteur routier de marchandises » se construit autour de 3 pôles d'activités :

- Préparation et clôture de l'opération de transport
- Réalisation du transport en toute sécurité
- Gestion des risques professionnels

Préparer et clôturer l'opération de transport

- Collecter et vérifier les documents relatifs au conducteur, au véhicule et aux marchandises transportées
- Vérifier l'adéquation du véhicule affecté avec les marchandises à transporter
- Préparer les itinéraires et les adapter aux contraintes
- Préparer son plan de chargement
- Planifier ses temps de repos et autres activités
- Restituer les documents
- Restituer le véhicule et le préparer en vue d'une prochaine mission
- Rendre compte aux services compétents de la mission de transport

Réaliser le transport en toute sécurité

- Contrôler l'opérationnalité du véhicule, de ses équipements et de ses accessoires
- Charger, caler, arrimer en toute sécurité la marchandise à transporter
- Contrôler le chargement
- Renseigner les documents de transport
- Rendre compte des dysfonctionnements constatés
- Conduire de façon rationnelle et manœuvrer le véhicule en toute sécurité
- Exploiter les instruments de bord, les moyens de communication et les outils d'aide à la conduite
- Utiliser le tachygraphe
- Rendre compte des éventuels dysfonctionnements constatés
- Se présenter à la livraison
- Positionner le véhicule pour le déchargement
- Contrôler la marchandise
- Utiliser les matériels de manutention
- Gérer les supports de charge
- Rendre compte de la mission

Gérer les risques professionnels

- Choisir un stationnement en fonction de son véhicule, de l'activité, de la réglementation et des consignes de l'entreprise
- Vérifier l'absence de dommage, de vol, d'intrusion à la reprise de la mission
- Alerter les forces de l'ordre ou les douanes en cas d'incidents constatés
- Identifier la nature d'un dysfonctionnement, y remédier ou alerter
- Gérer un incident ou un accident

- Communiquer de façon citoyenne et professionnelle
- Analyser les risques professionnels en situation de travail
- Adopter une hygiène de vie adaptée
- Gérer les rebuts et déchets (véhicule, conducteur, marchandises)
- Appréhender les différentes contraintes : de l'exploitation, du client, des réglementations
- Analyser un dysfonctionnement, un incident, un risque en lien avec sa mission
- Proposer des bonnes pratiques observées lors de ses missions

Compétences attestées :

Préparer et clôturer l'opération de transport routier

- Collecter des informations
- Préparer la mission de transport
- Clôturer la mission de transport
- Planifier ses activités

Réaliser le transport routier

- Prendre en charge et manœuvrer le véhicule
- Conduire un véhicule de manière rationnelle en toute sécurité
- Prendre en charge et mettre à disposition la marchandise
- Utiliser l'instrumentation de bord

Gérer les risques professionnels liés au transport routier

- Traiter les incidents, les accidents, les anomalies, les litiges
- Communiquer en situation professionnelle à l'oral et à l'écrit
- Appliquer les procédures relatives à la sûreté et au respect de l'environnement
- S'impliquer dans un environnement professionnel

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Physique-chimie

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ;
- valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche

Économie – gestion

- comprendre et analyser une situation d'entreprise ;
- exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ;
- justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ;
- rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

Prévention-santé-environnement

- mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ;
- expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ;
- proposer une solution pour résoudre un problème ;
- argumenter un choix ;
- communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Langue vivante

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;

- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Arts appliqués et cultures artistiques

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Éducation physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langue vivante étrangère ou régionale (bloc facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (bloc facultatif)

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ;
- caractériser le contexte professionnel étranger ;
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ;
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ;
- se repérer dans un nouvel environnement ;
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Blocs de compétences

RNCP40706BC01 - Préparer et clôturer l'opération de transport routier

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Collecter des informations - Préparer la	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
mission de transport - Clôturer la mission de transport - Planifier ses activités	professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC02 - Réaliser le transport routier

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Prendre en charge et manœuvrer le véhicule - Conduire un véhicule de manière rationnelle en toute sécurité - Prendre en charge et mettre à disposition la marchandise - Utiliser l'instrumentation de bord	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit, oral et pratique Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC03 - Gestion des risques professionnels liés au transport routier

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Traiter les incidents, les accidents, les anomalies, les litiges - Communiquer en situation professionnelle à l'oral et à l'écrit - Appliquer les procédures relatives à la sûreté et au respect de l'environnement - S'impliquer dans un environnement professionnel	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC04 - Mathématiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; - valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; - communiquer : rendre compte d'une	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.	

RNCP40706BC05 - Physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; - valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilitée : CCF

RNCP40706BC06 - Economie – gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- comprendre et analyser une situation d'entreprise ; - exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; - justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; - rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilitée : CCF

RNCP40706BC07 - Prévention-santé-environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; - expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; - proposer une solution pour résoudre un problème ; - argumenter un choix ; - communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilitée : CCF

RNCP40706BC08 - Langue vivante

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences de niveau B1+ du CECRL : - comprendre la langue orale ; - comprendre un document écrit ; - s'exprimer à l'écrit ; - s'exprimer à l'oral en continu ; - interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC09 - Français

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; - maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; - adapter sa lecture à la diversité des textes ; - mettre en perspective des connaissances et des expériences.	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC10 - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; - s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences d'investigation - rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- sélectionner, classer et trier différentes informations ; - analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; - établir des convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation - respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; - établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation - opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication - choisir des outils adaptés ; - établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; - justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40706BC12 - Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- développer sa motricité ; - s'organiser pour apprendre et s'entraîner ; - exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; - construire durablement sa santé ; - accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016 modifiant le Code de l'éducation relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du baccalauréat professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Entreprises de transport routier de marchandises pour compte propre ou pour compte d'autrui.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « conducteur routier de marchandises », se destine davantage aux transports de longues distances (nationaux et internationaux) de marchandises générales et spécifiques pour le compte d'entreprises de transport.

Type d'emplois accessibles :

Pour pouvoir accéder à un emploi, le titulaire du baccalauréat professionnel « conducteur routier de marchandises » doit détenir la carte de qualification conducteur (CQC) correspondant à la catégorie C ou CE de son permis de conduire. La demande est faite par ce dernier après l'obtention du diplôme, auprès des services du ministère chargé des transports.

Dans le cadre de son parcours professionnel, il pourra assumer des activités dans des entreprises proposant différents types de transports de marchandises, spécifiques voire spécialisés :

- transport de marchandises générales ;
- transport en citerne ;
- transport d'animaux ;
- transport de matières dangereuses ;
- transport en convoi exceptionnel ;

- ...

Son activité s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles du transport de marchandises, de prévention des risques professionnels (ergonomie, santé, hygiène, sécurité) et de protection de l'environnement.

Il peut envisager d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein d'une entreprise de transport ou d'affrètement.

Code(s) ROME :

N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance

Références juridiques des réglementations d'activité :

La profession est réglementée ; le diplôme s'appuie sur les textes réglementaires suivants :

Directive (UE) 2022/2561 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs

Le code de la route, notamment ses articles L. 221-4, R.221-1 et D.221-3, et le code des transports, notamment ses articles R 3311-1 à R 3315-12, régissent les activités du conducteur routier de marchandises.

Arrêté du 26 février 2008 modifié fixant la liste des titres et diplômes de niveaux IV et V admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs

Arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE

Arrêté du 17 janvier 2013 portant application de l'article D. 222-8 du code de la route et fixant les conditions et modalités d'obtention du permis de conduire au vu des diplômes, certificats ou titres professionnels de conducteur routier, modifié par l'arrêté du 18 juillet 2022

Pour exercer son métier, le conducteur routier de marchandises doit être titulaire du permis de conduire de catégorie CE et de la carte de qualification de conducteur (CQC). La préparation et le passage du permis CE ainsi que les catégories B, C en amont sont intégrés au baccalauréat professionnel Conducteur transport routier de marchandises (CTRM). La CQC est adossée au baccalauréat professionnel CTRM et délivrée ultérieurement.

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) : réglementation R.489 de la CNAM TS

Arrêté du 20 avril 2020 portant modification des arrêtés de création des diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pour pouvoir se présenter à l'examen de la spécialité « Conducteur routier de marchandises » de baccalauréat professionnel, les candidats suivants doivent être titulaires de la catégorie CE du permis de conduire et de la carte de qualification de conducteur (CQC) correspondante en cours de validité :

- Scolaires dans un établissement privé hors contrat
- Stagiaires de la formation professionnelle continue justifiant d'une formation en organisme privé
- Candidats se présentant au titre de trois années d'expérience professionnelle

Ils sont de fait dispensés de la première partie de la sous-épreuve E31.

Les candidats au baccalauréat professionnel « Conducteur routier de marchandises » par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) doivent être titulaires du permis de conduire de catégorie CE et de la carte de qualification de conducteur correspondante en cours de validité.

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification

				on
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-

Par expérience	X	Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
----------------	---	---	---

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40706BC02 - Réaliser le transport routier	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC04 - Conduire un véhicule lourd articulé ET RNCP40007BC05 - Conduire avec mise à quai et conduire un chariot de manutention
RNCP40706BC03 - Gestion des risques professionnels liés au transport routier	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC01 - Analyser une situation professionnelle de transport spécifique ET RNCP40007BC03 - Réaliser des interventions en entreprise
RNCP40706BC04 - Mathématiques	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC06 - Mathématiques
RNCP40706BC05 - Physique-chimie	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC07 - Physique-chimie
RNCP40706BC06 - Economie – gestion	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC08 - Economie - gestion
RNCP40706BC07 - Prévention-santé-environnement	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC09 - Prévention - Santé - Environnement
RNCP40706BC08 - Langue vivante	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC10 - Langue vivante

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40706BC09 - Français	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC11 - Français
RNCP40706BC10 - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC12 - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
RNCP40706BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC13 - Arts appliqués et cultures artistiques
RNCP40706BC12 - Education physique et sportive	<u>RNCP40007 - BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises</u>	RNCP40007BC14 - Education physique et sportive

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Art. D337-51 à D337-94-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
02/05/2025	Arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité « conducteur routier de marchandises » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

Date de publication de la fiche	05-06-2025
Date de début des parcours certifiants	01-09-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2030
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2033

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations//lycees/bac-pro-conducteur-routier-de-marchandises>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051539679/>

https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/bac_pro_CRM.html

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP40007</u>	BAC PRO - Conducteur transport routier marchandises

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation